

Bulletin d'information

# Le Clotildien

Juin & Juillet 2022

## INFOS MUNICIPALES

Les bureaux de la municipalité seront fermés les deux semaines des vacances de la construction ainsi que tous les vendredis jusqu'au mois de septembre.

### SÉANCE DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiendront en présence du public.

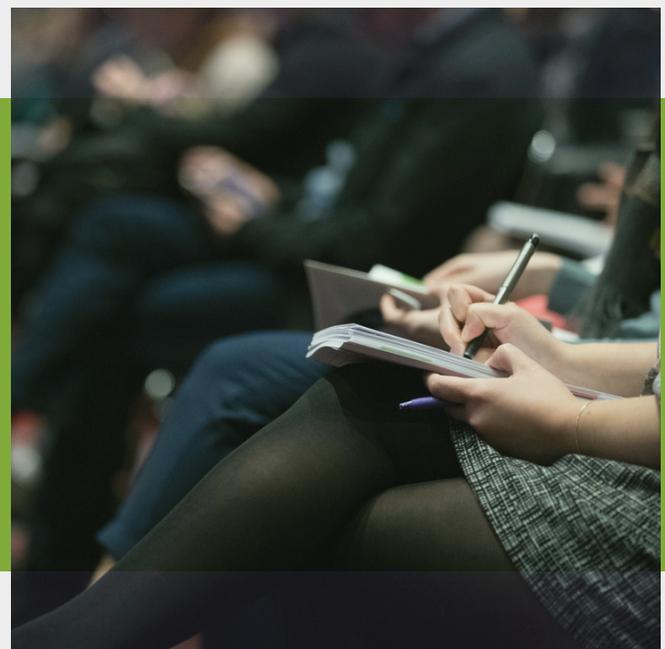
#### Prochaine séance:

4 juillet 2022 à 19h - Séance ordinaire du conseil

Municipalité de Sainte-Clotilde  
2452, Chemin de l'Église  
Sainte-Clotilde  
(450) 826-3129  
[info@ste-clotilde.ca](mailto:info@ste-clotilde.ca)

### Dans ce numéro

Infos municipales  
Mot du maire  
Sécurité publique  
Urbanisme - Travaux publics  
Loisirs et culture  
Camp de jour - Bibliothèque  
Méli-Mélo



# MOT DU MAIRE

## RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIERS 2021

Chères Clotildiennes,

Chers Clotiliens,

Le Code municipal du Québec prévoit diverses obligations pour une municipalité et un conseil municipal. Parmi ces obligations, le maire doit vous présenter annuellement les faits saillants du rapport financier de la dernière année. Conséquemment, c'est avec plaisir que nous vous présentons les faits saillants du rapport financier 2021.

Cet exercice de reddition de comptes sur les finances municipales vise à vous informer, en toute transparence et ouverture d'esprit, des choix financiers qui ont guidé nos décisions au cours de la dernière année et de la situation financière actuelle.

Les états financiers 2021 ont été vérifiés par la firme LLG CPA Inc, en date du 26 avril 2022, et déposés à la séance du conseil municipal du 2 mai 2022. Selon LLG CPA Inc., les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport financier, les faits saillants et le tableau de la rémunération des élus sont publiés sur le site internet de la Municipalité dans la section [Services aux citoyens / taxes municipales et finances](#).

### ÉTATS FINANCIER DE L'EXERCICE 2021

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2021 un excédent de fonctionnements de 521 229\$. Cet excédent correspond à des projets non réalisés en raison de la COVID et une partie de ce montant a été utilisé afin de balancer le budget de 2021.

Voici les grandes lignes des états financiers certifiés conformes par les vérificateurs externes:

Revenus :	3 373 119\$
Charges :	(2 572 562\$)
Conciliation à des fins fiscales :	(279 328\$)
<b>Excédent de fonctionnement :</b>	<b>521 229\$</b>

Les immobilisations au montant de **1 033 152 \$** ont été réalisées dans les postes mentionnés ci-dessous :

<b>Administration générale</b> (achat logiciel d'informatique municipale)	25 249\$
<b>Sécurité publique</b> (rénovation de la toiture à la caserne, caméras, habits de combat)	40 197\$
<b>Transport</b> (pavage Rang 1, remorque, luminaire DEL, panneau radar vitesse)	636 975\$
<b>Hygiène du milieu</b> (Caméras, neutralisateur odeur, panneau électrique, bâtiment)	55 543\$
<b>Loisirs et culture</b> (Rénovation Centre comm., cabanon, puits, aménagement parc)	275 188\$

## Quelques faits saillants de l'année 2021

- Achat de deux logiciels informatique pour la gestion municipale et les archives numériques ;
- Rénovation de la toiture de la caserne et du garage municipal ;
- Achat de caméras pour la caserne et les étangs aérés ;
- Achat d'habits de combats pour les pompiers ;
- Pavage du Rang ;
- Achat d'une remorque à benne basculante pour les travaux publics ;
- Conversion de tous les luminaires de rue vers la technologie aux diodes électroluminescentes (DEL) ;
- Achat d'un panneau radar de vitesse pour installation près de l'école ;
- Achat d'un neutralisateur d'odeurs pour les étangs aérés ;
- Remplacement du panneau électrique de la station de pompage des eaux usées ;
- Agrandissement du bâtiment du nouveau système d'assainissement des eaux usées (RBS) ;
- Rénovation du Centre communautaire pour l'efficacité énergétique ;
- Rénovation du Centre communautaire afin de respecter les exigences sanitaires concernant le camp de jour ;
- Achat d'un cabanon et installation d'un nouveau puits pour la patinoire extérieure.

## MOT DU MAIRE

### TRAITEMENT DES ÉLUS - 2021

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la Municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal. Vous pouvez consulter le rapport sur la rémunération des élus sur le site web de notre municipalité :

[Services aux citoyens - Taxes municipales et finances](#)

### GRANDES ORIENTATIONS

Les membres du conseil municipal sont sensibles aux finances municipales et chaque dollar investi dans la communauté doit être un investissement et non une dépense. Les membres du conseil continueront d'aborder de façon très serrée la gestion des finances municipales.

Nous poursuivons toujours nos efforts de développement de notre communauté par le biais de diverses initiatives qui contribuent à notre qualité de vie. Nous croyons sincèrement que le climat que nous travaillons à mettre en place dans notre communauté favorise l'attraction et l'accueil de nouvelles familles et dynamise le marché immobilier.

Enfin, je veux vous remercier pour la confiance démontrée à l'égard du conseil tout au long de l'année. Je tiens également à remercier mes collègues du Conseil municipal pour leur travail constant, leur appui et leur implication, de même que les employés municipaux et bien sans oublier bien sûr l'excellent travail de tous les bénévoles.

Un immense MERCI à vous tous qui faites de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre.

Votre maire,

Guy-Julien Mayné



# SÉCURITÉ PUBLIQUE

## Foyer par étincelle

Nous vous rappelons que les feux à ciel ouvert sont interdits. Vous pouvez profiter de faire des feux extérieurs en vous procurant un foyer par étincelle. Aucun permis n'est requis pour ce type de feu de plaisance.

## Permis de brûlage

Notre service d'incendie vous mentionne que vous avez l'obligation de vous procurer un permis de brûlage pour les feux à l'extérieur du périmètre urbain pour lesquels votre contenant n'est pas conforme au foyer par étincelle. Nous vous invitons à faire votre demande directement sur notre site web dans l'onglet [Service aux citoyens - Service de sécurité incendie](#).

Pour ceux qui n'ont pas accès à internet: vous pouvez communiquer avec Benoit Tardif, Directeur du service sécurité incendie au 514- 604-9911



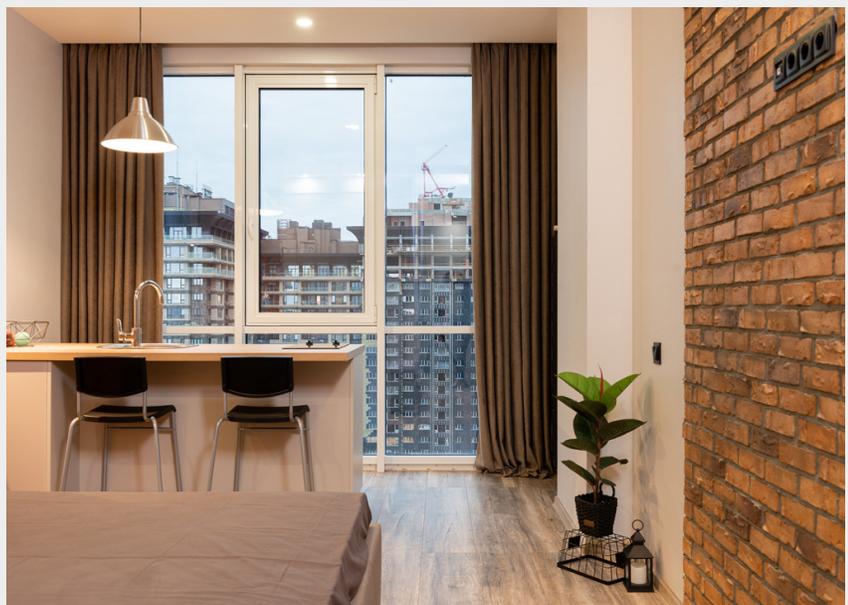
[www.ste-clotilde.ca](http://www.ste-clotilde.ca)

# SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Connaissez-vous le service d'aide à recherche de logement offert pour les citoyens de la MRC?

L'Office municipal d'habitation de Châteauguay (OMH) accompagne les personnes qui sont à risque de perdre leur logement, qui l'ont perdu ou en recherche active pour en trouver un. Pour obtenir un accompagnement dans vos recherches, vous êtes invités à contacter le Service d'aide à la recherche de logement (SARL).

Ce service est offert du 20 juin au 20 septembre 2022. Pour obtenir plus de renseignements vous pouvez visiter le site web ci-dessous.



[www.omhchateauguay.org](http://www.omhchateauguay.org)

# NOMADE

## LA TOURNÉE



## ÉVÉNEMENT 5@7

Le **16 juillet prochain** aura lieu un spectacle "mobile" dans plusieurs rues de notre belle Municipalité de **17h à 19h!**

La **Tournée des Nomades** se promènera dans différentes rues du village pour terminer au parc Dr Marc-Héty où le spectacle sera stationnaire une heure de temps. Nous publierons le plan des rues où le spectacle passera environ une semaine avant l'événement sur le site internet de la Municipalité ainsi que sur la page Facebook.

Joignez-vous à l'événement en grand nombre!

**En cas de pluie** le spectacle aura lieu au Centre Communautaire.

## CAMP DE JOUR



Pour votre information, le Centre Communautaire est ouvert au public tout au long de l'été.

Par contre, vos enfants **doivent être inscrits** au camp de jour pour profiter des activités offertes par celui-ci ainsi que pour se joindre aux groupes de camps de jour.

Les inscriptions pour cette années sont complètes. Merci de votre bonne collaboration!

# BIBLIOTHÈQUE

## Concours Rallye littéraire

Nous sommes très fiers de vous annoncer qu'**Elisabeth Bourdon** est notre grande gagnante qui a remporté le **2e prix** soit une **Liseuse Kobo Forma** lors de la première édition du Rallye Littéraire.

Un total de 2400 bulletins de participation avait été reçus.

**Toutes nos félicitations!**

Allez-voir sur notre site les nouveautés à la bibliothèque et dépêchez-vous à louer vos livres **avant** les vacances de la construction où la bibliothèque sera **fermée**.



[www.ste-clotilde.ca](http://www.ste-clotilde.ca)



## Club Optimiste



### Liste des commanditaires de l'activité du parcours de vélo du 4 juin 2022

- Pompiers de Ste-Clotilde
- Service de Pneus MG
- Bar JNB
- La Patate Du Village
- Municipalité de Ste-Clotilde
- Construction Guillaume Barbeau Inc.
- Bourdon électrique
- Terres Maraîchères Barbeau
- Targo communications
- Les Serres Lefort
- Dépanneur de la Place
- Plomberie Talco
- Caisse Populaire des-Moissons-et-de-Roussillon
- Députée Fédérale Brenda Shanahan
- A et P Expert en béton Inc.
- Home Hardware Pierre Machabée
- Louis Laffite, Ferme J.A. Barbeau
- Pharmacie Proxim St-Chrysostome
- R.G.R Guinois
- WH Immobilier
- Les Jardins Ste-Clotilde
- Le Potager Montréalais
- Patrick Primeau et Jessica Holmes
- Costco Candiac
- IGA Primeau
- Super C St-Rémi
- Hamster St-Rémi

*merci!*

Le Club optimiste tient à remercier les jeunes et leur famille pour leur participation à notre parcours à vélo, ce fut un succès!

Merci à tous les bénévoles pour votre précieuse aide et aux membres du Club Optimiste pour l'organisation de cette belle journée!

Et enfin, merci à tous nos commanditaires qui, grâce à leur grande générosité, ont fait de cette journée un évènement mémorable pour les enfants!

# MÉLI-MÉLO

## Voitures électriques

L'usage des stationnements pour les voitures électriques sont strictement réservés aux visiteurs de l'Hôtel de ville et de la bibliothèque.

Merci de votre collaboration!

## Invitation

La Municipalité est fière de vous inviter, en collaboration avec la MRC, au **Parc Safari** pour célébrer leur 50e Anniversaire. Les citoyens auront accès au coût de **5\$** par personne entre le **22 au 28 août** ainsi que tous les vendredis, samedis et dimanches de septembre.

Venez chercher la **lettre d'invitation** au bureau de la municipalité ou à la bibliothèque pour profiter de cette offre limitée. Le conducteur du véhicule doit présenter la lettre d'invitation ainsi qu'une preuve de résidence dans les dates respectives pour la Municipalité de Sainte-Clotilde

Bonne visite!

## Maladie de Lyme

La maladie de Lyme est très présente en Montérégie et peut causer des problèmes graves si elle n'est pas traitée rapidement. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la pique d'une tique infectée. Le risque de se faire piquer par les tiques infectées par cette bactérie est plus élevé de mai à septembre.

On retrouve les tiques dans les forêts, les hautes herbes et les boisés.

## FONDS COGECOEUR

**Connaissez-vous le Fonds Cogeco de Cogeco qui a été lancé le 25 mai dernier?**

En collaboration avec La Ruche, un organisme spécialisé dans le financement participatif a pour objectif de soutenir 50 projets socio-micro-locaux provenant des localités où Cogeco, DeryTelecom et Câble Axion offrent des services de téléphonie, de vidéo et d'Internet où sont en voie de le faire.

Les **entités suivantes sont admissibles** à recevoir une bourse du Fonds Cogeco:

- Les organismes à but non lucratif;
- Les associations citoyennes ou étudiantes;
- Les institutions d'enseignement primaire et secondaire;
- Les MRC et les municipalités;
- Tout autre regroupement de personnes qui partagent des objectifs communs (ex: comité de parents d'une école, troupe de théâtre, comité de loisirs indépendant, etc.).

**Vous trouverez tous les détails sur le site web:**  
<https://www.cogeco.ca/cogecoEUR/>

**La Direction de santé publique de la Montérégie vous propose les mesures de prévention suivantes :**

- Porter des pantalons longs et souliers fermés et chasse-moustique contenant du DEET;
- Prendre une douche au retour à la maison;
- Inspecter sa peau pour rechercher des tiques et les retirer rapidement;
- Appeler 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes dans les 30 jours de la pique;
- Éviter que les tiques d'installent près de votre domicile en tondant la pelouse fréquemment.

# MÉLI-MÉLO

## Programme d'aide financière pour l'achat d'une lame déchiqueteuse

Dans le cadre du Programme de la gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Jardins-de-Napierville, la Municipalité désire vous encourager à pratiquer l'herbicyclage et le feuillicyclage qui procurent plusieurs bénéfices pour le sol et la pelouse ainsi que l'environnement. Ces techniques consistent à laisser les rognures de pelouse et feuilles au sol pour produire un engrais naturel.

Le programme vous permet de bénéficier d'une aide financière pour l'achat d'une lame déchiqueteuse pour les propriétaires qui désirent pratiquer l'herbicyclage et le feuillicyclage.

Le formulaire pour effectuer la demande est sur le site de la Municipalité dans la rubrique **Municipalité - Règlements & Politiques au bas complètement.**



[www.ste-clotilde.ca](http://www.ste-clotilde.ca)

## SÉCURITÉ DES PISCINES

Le gouvernement du Québec a ajouté des nouvelles normes de sécurité pour les piscines et retire les droits accordés pour les piscines qui ont été installés avant le 1er juillet 2010.

D'ici le 1er juillet 2023, vous devrez vous conformer aux nouvelles exigences mises en place. De façon générale l'accès à la piscine doit être protégé soit par une clôture, une barrière d'une hauteur de 1,2 mètre.

Contactez le service d'urbanisme pour plus de détails au **819-993-3244**